

PARLONS FAIR-PLAY



20
TERRE
DE JEUX
24

La newsletter #16
du Comité Français du Fair Play
Membre de l'EFPM



FAIR PLAY
SPIRIT OF
SPORT

ÉDITO

Novembre 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Cette newsletter sera publiée juste avant la cérémonie des IRIS sur laquelle nous reviendrons en détail.

Beaucoup d'informations sur le CNOSF et sur les valeurs du sport, sans oublier le dopage dont on se rend bien compte malheureusement qu'il n'a pas disparu !

Nous travaillons étroitement avec le CNOSF et son président pour préparer l'important Forum sur la Trêve Olympique, après la récente résolution de l'ONU, qui pour la première fois a fait l'objet d'un scrutin en bonne et due forme, et un vote sans appel adopté mardi 21 novembre par 118 voix pour, aucune voix contre, et deux abstentions (la Russie et la Syrie).

Gageons que cette résolution se traduira de manière effective par un engagement de tous les pays de la Planète à respecter la traditionnelle trêve olympique à l'occasion des JOP de Paris.

Nous travaillons également sur l'accompagnement du passage de la flamme olympique avec le projet d'inaugurer dans les 12 Régions de France une rue ou une place Pierre de Coubertin, mais également Alice Milliat en reconnaissance du travail réalisé pour faire entrer les compétitions féminines aux Jeux olympiques, ceci pour marquer définitivement l'héritage de ces Jeux olympiques et paralympiques en France.

Nous avons encore beaucoup d'autres projets, dont nous vous tiendrons informés prochainement.

Jean-Pierre MOUGIN,
Président du CFFP



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



DAVID LAPPARTIENT,

« ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SPORT POUR TRANSFORMER SA PLACE DANS NOTRE SOCIÉTÉ »

Le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) revient sur les premiers mois de sa prise de fonction et sur la ligne directrice à laquelle la politique du CNOSF doit demeurer fidèle.

Quel a été votre discours pour recréer une unité au sein du CNOSF ?

Dès mon élection, j'ai insisté sur l'unité et le rassemblement du mouvement sportif que je considérais comme la condition sine qua non pour affronter les grandes échéances à venir. Je pense, bien entendu, aux Jeux de Paris 2024 pour lesquels nos équipes, et notamment celles du pôle olympique et sport de haut niveau, sont pleinement mobilisées pour appuyer nos athlètes et nos membres. Je pense également à la candidature pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030, que j'ai fixée comme objectif dès mon arrivée. En fait, il fallait apaiser les choses et se focaliser sur les grands événements à venir pour lesquels le CNOSF est un acteur en première ligne.

Quels sont le programme de votre action et vos priorités d'ici l'ouverture des Jeux de Paris 2024 ?

Le besoin de retrouver une unité ne signifierait pas repartir ex nihilo, bien au contraire ! En effet, comme l'attestent les votes lors de l'Assemblée générale de mai dernier et un rapport moral recueillant 85,22% d'avis favorables, le travail accompli n'était pas remis en cause. Il ne fallait pas tout chambouler. J'ai donc souhaité poursuivre le travail de Brigitte Henriques, notamment sur le sujet des Grandes causes nationales dont le

lancement national sera opéré à la fin du mois de novembre. C'est un dispositif important pour nous qui agissons quotidiennement pour renforcer la place du sport dans notre société.

Concernant les Jeux, le CNOSF organise le Club France qui mettra à l'honneur l'ensemble du sport français et qui sera un lieu de célébration de nos athlètes. Organiser un Club France, chez nous, est une occasion unique de démontrer la richesse de notre mouvement sportif et la qualité de notre accueil.

Aussi, et comme je viens de l'expliquer, nous candidotons, aux côtés du Comité paralympique et sportif français (CPSF) présidé par Marie-Amélie Le Fur, des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes présidées par Renaud Muselier et Laurent Wauquiez, pour accueillir les Jeux d'hiver de 2030 au sein des Alpes françaises. C'est une formidable opportunité à tous égards : pour poursuivre l'élan de Paris 2024 mais également pour co-construire le modèle des Jeux de demain : des Jeux plus sobres, plus responsables, plus inclusifs et plus résilients. Le 1er décembre, le Comité international olympique rendra sa décision quant au passage à la phase de dialogue ciblé. Si notre dossier est retenu, nous aurons six à huit mois pour abonder notre dossier. Le défi est de taille, mais nous sommes confiants sur nos chances de réussite. .../...

Dans quelle mesure comptez-vous peser sur l'aboutissement de la préparation des Jeux ?

Si nous ne sommes pas les organisateurs des Jeux, contrairement au Comité d'organisation présidé par Tony Estanguet avec lequel j'entretiens d'excellents rapports, le CNOSF demeure un acteur en première ligne. Je tiens d'ailleurs à rappeler que c'est le CNOSF qui a porté et déposé l'acte de candidature pour accueillir les Jeux de Paris 2024 ! Nous sommes, en tant qu'association regroupant les fédérations, le représentant du mouvement sportif français et donc des athlètes. Plusieurs dispositifs ont été lancés car nous sommes leader pour ce qui est de la mobilisation des athlètes. En ce sens, je pense notamment à l'organisation des Week-ends bleus, ces temps de cohésion, d'échange et de formation qui consistent à réunir une cinquantaine d'athlètes, toutes disciplines confondues, lors d'un grand événement sportif. La septième édition des Week-ends bleus s'est déroulée les 3, 4 et 5 novembre à Montpellier, durant les championnats d'Europe de judo. Je pense également à l'application EquipeFra, lancée en lien avec le CPSF, qui permet à l'ensemble des athlètes olympiques et paralympiques français d'échanger au sein d'un réseau social qui leur est dédié. D'autres dispositifs existent et tous poursuivent le même objectif : mettre nos athlètes dans les meilleures conditions pour gagner en 2024.

“**Nous devons garantir la bonne diffusion des valeurs olympiques**”

Où en sont les rapports avec le CIO ?

Vous le savez, le CNOSF est le représentant du CIO en France. Statutairement, nous devons garantir la bonne diffusion des valeurs olympiques et assurer la promotion de l'olympisme. Cette réponse est très théorique, alors je prendrai un exemple concret : la candidature pour les Jeux de 2030. Tout au long des phases successives de la procédure de candidature - à savoir le dialogue permanent et le dialogue ciblé - les équipes du CIO se tiennent à disposition des équipes de la candidature pour appuyer, conseiller, aider à la constitution du dossier. C'est une vraie chance ! Je tiens donc à les remercier. Les échanges se sont révélés fructueux et toujours transparents. Et naturellement, en tant que membre du CIO, j'entretiens de bons rapports avec l'Institution, notamment avec son président, Monsieur Thomas Bach.

Quels sont le positionnement et le rôle du CNOSF entre, d'un côté, le ministère, et de l'autre, l'Agence nationale du sport ?

Les rôles sont bien définis : le ministère, par son essence, est politique ; l'Agence nationale du sport présente un aspect plus économique et financier ; et le CNOSF demeure l'organe représentatif du mouvement olympique et des fédérations. Nous entretenons d'excellents rapports avec madame la Ministre Amélie Oudéa-Castéra et Monsieur le Préfet Michel Cadot. Nous nous réunissons très régulièrement pour évoquer les Jeux, mais plus largement le sport en France. Nous avons tous la même ambition, accompagner les acteurs du sport pour transformer sa place dans notre société.

Quelle sera la contribution du CNOSF à la défense des valeurs de l'olympisme ?

Le CNOSF porte différents programmes de formation et d'éducation pour défendre les valeurs de l'olympisme. Ils sont nombreux. Je pense notamment aux Classes olympiques qui s'adressent aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que du secondaire, et dont l'apprentissage est fondé sur les thématiques olympiques. Je pense également à la Semaine olympique et paralympique qui aura lieu, en 2024, du 2 au 6 avril. Elle est organisée par le ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec le mouvement sportif. Durant celle-ci, nous promovons la pratique sportive chez les jeunes ainsi que les valeurs olympiques.

Par ailleurs, j'aimerais évoquer plus en détails deux dispositifs : le Club des 300 et le programme Dirigeants de demain. Le premier vise à renforcer la parité femme-homme en accompagnant 300 femmes dirigeantes via des formations, des temps de rassemblement et des mises en réseau. La première promotion a reçu, en octobre dernier, son premier diplôme tandis que la seconde était lancée au même moment. C'est un formidable dispositif dont le monde sportif avait besoin. Le second dispositif offre aux 16-35 ans, déjà engagés bénévolement dans une structure sportive, un accompagnement à la formation de dirigeants. La promotion se réunira notamment les 2 et 3 décembre. Ces deux actions poursuivent une même ambition : accompagner la transformation du mouvement sportif pour le préparer aux grands défis de demain. .../...

“Le CNOSF continuera à appuyer le CFFP comme il l’a fait jusqu’à présent”

Comment analysez-vous le délitement récurrent du fair-play et des bonnes pratiques dans le sport ?

Il ne faut pas se focaliser sur le sport et prendre de la hauteur. Ce qui se constate dans le monde sportif n'est que le reflet de nos sociétés. Je ne vous apprends rien si je vous dis que la société nous apparaît plus individualiste qu'il y a cinquante ans.

Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ?

Justement, en faisant jouer au sport son rôle essentiel : être un vecteur d'unité, d'universalité, de solidarité et de transcendance. Mais cette aspiration ne doit pas laisser la place à la naïveté. Bien sûr, les manquements à l'éthique existeront toujours, mais nous devons nous employer à les réduire et à les annihiler autant que faire se peut. Le CNOSF agit en ce sens. Par exemple, nous avons accueilli, en lien avec l'Agence française de lutte contre le dopage, le 22e Colloque pour un sport sans dopage. Des ateliers de travail étaient notamment organisés. Les Jeux de Paris 2024 nous obligent à un devoir d'exemplarité en matière d'éthique et je suis convaincu que nous serons toutes et tous à la hauteur de l'enjeu. A ce titre, je soutiens bien évidemment l'ensemble des actions du CFFP, membre du CNOSF, qui vont dans ce sens ainsi que toutes les actions de promotion des valeurs du sport.

Le CFFP avait initié, en 2021, un club des supporters pour l'ensemble des disciplines et des compétitions internationales. Pourra-t-il être directement impliqué après les JOP de 2024 sous la bannière du CNOSF au titre de l'héritage des Jeux ?

Dans le cadre de la stratégie d'héritage avec Paris 2024, une réflexion est actuellement en cours. Notre but à tous est, bien entendu, de continuer à fédérer les supporters.

Sur quoi doit, selon vous, se concentrer le CFFP et quels infléchissements serait-il pertinent d'apporter à ses actions ?

Face aux enjeux actuels d'éthique et de fair-play, le CFFP doit continuer à porter ses actions et œuvrer au service du fair-play, composante essentielle du sport et de ses valeurs. Grâce à nos liens anciens et forts, nos deux institutions travaillent en étroite collaboration, en parfaite entente et même en proximité géographique ! Le CNOSF continuera à appuyer le CFFP comme il l'a fait jusqu'à présent. ■



LE DOPAGE, C'EST AUSSI LE FAIR-PLAY

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) n'a pas uniquement pour mission de sanctionner les fraudeurs. Tout un pan de son activité a, en effet, trait à la prévention et à l'éducation en faveur d'un sport qui bannisse la tricherie.

Former des éducateurs antidopage agréés

Mise en place en novembre 2021, la formation d'éducateurs antidopage a atteint un rythme de croisière en 2022. A la suite des trois premières sessions de formation de 2021, douze formations ont ainsi été dispensées en 2022. Plusieurs formats sont proposés aux candidats :

- des sessions dispensées par l'Agence dans ses locaux ;
- des sessions élaborées en lien avec des fédérations intéressées.

L'un des objectifs de ce programme est de disposer d'éducateurs locaux pour couvrir l'intégralité du territoire national, y compris en expérimentant une formation totalement en ligne pour répondre aux besoins exprimés outre-mer.

A l'issue de leur cursus, les éducateurs agréés sont en capacité de mettre en place des actions d'éducation à l'adresse de tous les publics, que ce soit auprès de leur fédération ou dans leur région. Ils sont formés à l'ensemble des disciplines sportives et peuvent ainsi intervenir auprès de différents publics.

L'un des supports pédagogiques développés pour mener à bien ce programme est le cadre d'apprentissage du sportif. Destiné à guider les éducateurs dans la planification de leurs séances relatives à l'antidopage, cet outil présente les objectifs d'apprentissage qu'un sportif est censé

atteindre, en fonction de son niveau sportif, pour chacun des sujets traités en matière d'éducation antidopage. En d'autres termes, il indique ce qu'il doit connaître, comprendre et faire, qu'il soit jeune, débutant, en milieu scolaire ou de niveau national ou international.

Toute fédération nationale agréée a désormais l'obligation de désigner un référent antidopage chargé de veiller au respect, par son instance de

Une formation progressive pour les référents antidopage

tutelle, de ses obligations en matière de lutte contre le dopage. En 2022, 90 fédérations sportives dont 70 délégataires avaient franchi le pas. Parmi ces dernières, toutes les fédérations de sport olympique disposaient d'un référent antidopage.

Le référent antidopage a, entre autres, comme responsabilité d'initier et de coordonner l'élaboration du plan fédéral de prévention du dopage. Dans cette optique, il a été proposé aux référents, dès décembre 2022, et en collaboration avec le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques (MSJOP), de participer à des réunions de travail individualisées afin de les accompagner dans l'élaboration de leur stratégie fédérale de prévention. .../...

Le public scolaire

Dans le cadre de son programme annuel d'éducation, l'Agence apporte une attention particulière aux scolaires, ce qui l'a amenée à s'impliquer dans différentes actions dans le cadre de la convention de partenariat qui la lie à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Une sensibilisation a ainsi eu lieu lors des Gymnasiades organisées en Normandie en mai 2022, notamment à travers un quiz sur les règles antidopage proposé aux jeunes sportifs et aux encadrants. De même l'Agence a-t-elle participé à la Journée nationale du sport scolaire du 21 septembre 2022, afin de familiariser les scolaires aux valeurs du sport propre.

Le développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Le développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Afin de mieux diffuser les contenus d'éducation, notamment en lien avec la formation des éducateurs, l'Agence a élaboré, en 2022, une plateforme d'apprentissage en e-learning pour accompagner le déploiement de son programme d'éducation et de prévention et se doter d'un nouveau canal pour toucher l'ensemble de ses publics.

Ladite plateforme permet de digitaliser pour partie les formations des acteurs de l'antidopage (agents de contrôle du dopage, éducateurs...) dispensées par l'Agence. Elle a également vocation à proposer des contenus pédagogiques à l'intention des sportifs et de leur entourage (entraîneurs, personnel médical et paramédical, parents, etc.), mais aussi de toute personne souhaitant en apprendre davantage sur l'antidopage.

Dans les médias, l'enjeu de l'image

Rappelons que les chaînes de télévision diffusant des programmes de sport sont tenues, par la loi, de proposer chaque année des programmes consacrés à « la lutte contre le dopage » et à « la protection des personnes pratiquant des activités physiques et sportives ». Concernant la lutte contre le dopage, il s'agit « d'informer sur les cas et pratiques de dopage » et de communiquer sur « les actions menées par les pouvoirs publics ». L'autre thématique renvoie à des programmes « de nature pédagogique et préventive quant aux conséquences des conduites dopantes ». Selon une délibération du 17 mai 2017 du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), prédécesseur de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), cette contribution doit prendre la forme d'au moins deux programmes annuels - dont un inédit - couvrant chacun l'une des deux thématiques, d'une durée minimale de 2 minutes et diffusés entre 7 h 00 heures et minuit. Le rapport de l'Arcom pour l'exercice 2021 a confirmé une prise de conscience collective des chaînes nationales assujetties à ces obligations, puisqu'un nombre record de 19 d'entre elles les ont pleinement appliquées en 2021 alors qu'elles n'étaient que 6 à les avoir respectées en 2018. Mue par la volonté de rendre plus visible et plus accessible la lutte antidopage, l'Agence a souhaité, parallèlement, investir davantage les réseaux sociaux en produisant directement des contenus audiovisuels susceptibles d'intéresser les amateurs de sport et les sportifs amateurs, en particulier les plus jeunes d'entre eux. Dans cette optique, l'AFLD a ouvert un compte sur Instagram. Elle y publie régulièrement des vidéos décryptant le fonctionnement de la lutte antidopage et diffusant des messages de prévention. Et ce, notamment en mettant en scène ses collaborateurs, ses partenaires, des sportifs de haut niveau et des sportifs amateurs, sur un ton ludique et pédagogique. ■■■

SACHEZ-LE

L'ONU VOTE LA TRÊVE OLYMPIQUE

L'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU) a adopté mardi 21 novembre par 118 voix pour, aucune contre, et deux abstentions (la Russie et la Syrie), une résolution de paix appelant tous les pays de la Planète à respecter la traditionnelle trêve olympique à l'occasion des JOP de Paris.

C'est la première fois que cette trêve fait l'objet d'un scrutin en bonne et due forme de la part de l'ONU. Jusque-là, elle était entérinée sous forme de consensus. Sauf que cette fois, la Russie a réclamé un véritable suffrage, Moscou jugeant « inacceptable » l'absence, dans le texte, d'une référence aux « principes d'un accès égal et non politisé » aux compétitions sportives. Une exigence qui fait suite, on le sait, au fait que le CIO considère l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, comme une violation de la trêve olympique liée aux JO 2022 de Pékin, et a ainsi recommandé aux fédérations internationales d'exclure le territoire russe pour accueillir leurs compétitions et d'interdire tout symbole officiel russe. Il a également suspendu le Comité olympique russe en octobre, et n'a pas encore tranché concernant la participation ou non des athlètes russes aux Jeux de Paris 2024.

Tout cela a fait dire au président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach : « Je ne me souviens pas d'un monde faisant face à tant de confrontations, de divisions, de polarisation » avant d'appeler à « rassembler, même en temps de guerre et de crise ». Ce qui n'a pas empêché Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo) de Paris, de présenter une résolution « pour un monde meilleur par le sport dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ».

*Plus que jamais
le sport peut nous aider
à faire un pas vers
un monde meilleur*

« Nous savons que les Jeux ne peuvent pas tout, mais nous pensons qu'ils ont une valeur d'exemple extrêmement inspirante parce qu'ils donnent à voir ce que nous avons en commun plutôt que ce qui nous divise. Dans le contexte actuel de conflit et de tension que nous connaissons, nous en sommes persuadés plus que jamais, nous avons besoin des Jeux. Aujourd'hui, nous portons auprès de vous un message fort, un message universel en faveur de la paix selon la tradition antique grecque de la trêve olympique. C'est avec humilité devant le cours des événements du monde, mais c'est aussi avec une profonde conviction que je me tiens devant vous, celle que, plus que jamais, le sport a un rôle à jouer et peut nous aider à faire un pas vers un monde meilleur. Les Jeux de Paris 2024 sont prêts à y prendre leur part », a déclaré Tony Estanguet.

Inspirée de la tradition grecque qui imposait la cessation de toute hostilité pendant les Jeux olympiques antiques, cette trêve a été réintroduite par l'ONU en 1993, à l'initiative du CIO. Elle appelle les États membres à observer une période de paix à partir du septième jour avant le début des JO de Paris (26 juillet au 11 août 2024) et jusqu'au septième jour après la fin des Jeux paralympiques (28 août au 8 septembre).

Pour rappel, le CFFP organisera, en mars prochain, au siège du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), un colloque qui portera justement sur la trêve olympique.



LE CFFP ET LA CHINE FONT CAUSE COMMUNE

En octobre dernier, le CFFP a noué une collaboration avec le magazine chinois « Civilization » et la chaîne de télévision CCTV+. Un rapprochement qui fait sens dans la mesure où, en tant que partenaire du CIO, « Civilization » a déjà déployé plusieurs actions pour promouvoir l'esprit olympique. Et ce, avec le soutien du Comité international olympique (CIO) et de son président, Thomas Bach.

Par ailleurs, depuis fin juin, « Civilization » a lancé, en Chine, la campagne « Running towards Paris : a tribute to the olympic spirit » afin de rendre hommage aux Jeux olympiques de Paris 2024. En outre, le Directeur de « Civilization » a l'intention d'organiser, à Pékin, un forum olympique pour commémorer le 160e anniversaire de la naissance du Baron Pierre de Coubertin.

Concrètement, le CFFP, « Civilization » et CCTV continueront de coopérer tout au long de l'année 2024 pour promouvoir et mettre en avant, à l'international, l'importance d'un sport juste et sans violence, en particulier dans le cadre du Forum organisé par le CFFP, en mars 2024, sur le thème de la trêve olympique. En outre, le parachutiste de l'extrême, Mario Gervasi, effectuera un saut à Pékin en février prochain, en tandem avec une sportive chinoise, lors duquel il sera porteur du drapeau du CFFP. L'occasion de promouvoir, une fois encore, les valeurs du fair-play.

PARLONS FAIR-PLAY,

la newsletter du Comité Français du Fair Play.

Directeur de la publication : Jean-Pierre MOUGIN

Comité éditorial : Jean-Pierre MOUGIN, Gérard TUGAS et Alexandre TERRINI

Rédacteur en chef : Alexandre TERRINI

Maquette : ART.tiff-Act

RETROUVEZ NOUS SUR :



ADHÉREZ AU CFFP
ET DEVEZ AMBASSADEUR DU
FAIR-PLAY



PARLONS FAIR-PLAY

La newsletter #15